

## Avis d'attribution Provisoire

Suite aux délibérations de la Commission Interne des Marchés du MPEMi en date du 12/11/2018 la décision suivante a été prise :

### Décision n°087/2018

Suite à l'ouverture des plis des offres relatives à l'achat des équipements de la salle d'attente VIP du Département par la procédure d'AONS.

L'établissement **ORBITECH** a été retenu pour la réalisation dudit travaux pour un montant de 231 849 MRU TTC, sous réserve de fournir des attestations de régularité : de la direction des Impôts et de la Direction du Trésor.

Un délai de cinq jours ouvrables à compter de la publication de la présente décision et observé par la commission pour exercer le droit de recours auprès de la commission interne des marchés du MPEMi, avant de procéder à la signature de la lettre du contrat.

Le Président  
**Mohamed Yarguett**

